

Communiqué de presse

Lundi 25 juin 2007

Projet ferroviaire « ZEB » : données insuffisantes

economiesuisse renvoie le projet de consultation

Les infrastructures de transport constituent un facteur important pour une place économique. Le projet de consultation relatif au projet « ZEB » ne donne pas la vue d'ensemble demandée par le Parlement, car il ne fournit pas les données nécessaires à la définition de priorités. En outre, le projet comporte des risques considérables pouvant mener à un débordement du cadre financier du fonds FTP, voire à son surendettement.

Il est impératif de respecter le crédit-cadre de 30,5 milliards de francs pour le fonds destiné aux grands projets ferroviaires, tel qu'il a été présenté au peuple et aux cantons lors de la votation du 29 novembre 1998. Les inévitables surcoûts possibles, en particulier en ce qui concerne la NLFA, doivent être compensés dans leur intégralité. Par ailleurs, les demandes de projets supplémentaires ne peuvent pas être satisfaites. Les données relatives au trafic fournies par le Conseil fédéral ne permettent pas de garantir une définition claire des priorités en ce qui concerne les projets de développement futur dans le cadre du projet « ZEB ». En effet, on ne connaît toujours pas le taux d'utilisation des différentes lignes, ni le bénéfice financier et économique des divers projets entre eux. On ne saurait donc parler de vue d'ensemble. Ce qu'il faut, ce sont des données claires sur les capacités et le taux d'utilisation des lignes existantes, ainsi que sur la rentabilité des différents éléments envisagés dans le cadre du projet « ZEB ». Ce n'est qu'à cette condition qu'il sera possible de garantir un classement des projets susceptibles d'être réalisés par ordre de priorité et une utilisation aussi efficiente que possible des deniers publics. economiesuisse renvoie donc le projet de consultation en demandant qu'il soit retravaillé.

Par le passé, l'économie a soutenu les projets du Conseil fédéral relatifs aux NLFA et aux raccordements aux lignes à grande vitesse. Elle approuve, d'ailleurs, le développement de l'infrastructure ferroviaire en lien avec « Rail 2000 ». Il est important pour l'économie suisse de posséder un réseau ferroviaire efficace et une offre adaptée à la demande. Cependant, les récentes décisions du Parlement relatives aux raccordements aux lignes à grande vitesse nous font craindre une nouvelle avalanche de revendications régionales aux conséquences imprévisibles sur les plans financiers et du trafic. Les efforts s'y rapportant en vue de financer séparément les coûts supplémentaires de la NLFA et d'assouplir la limite des avances, de même que les modalités de leur remboursement entraîneraient inmanquablement un gonflement du fonds FTP, voire son surendettement. Dans l'intérêt de finances fédérales saines, il faut éviter cela.

Pour toute question :

Pascal Gentinetta, téléphone : 044 421 35 12

pascal.gentinetta@economiesuisse.ch